

**BAREME D'HONORAIRES MAXIMUM DE NOTRE AGENCE IMMOBILIERE**

**I. Mandats : Appartements, Villas, Maisons, Terrains, Garages :**

|                                        |                        |
|----------------------------------------|------------------------|
| Ventes inférieures et jusqu'à 29 999 € | Forfait de 3 000 € TTC |
| Ventes entre 30 000 € et 79 999 €      | 10% TTC                |
| Ventes entre 80 000 € et 124 999 €     | Forfait de 8 000 € TTC |
| Ventes entre 125 000 € et 500 000 €    | 6 % TTC                |
| Ventes supérieures à 500 000 €         | 5 % TTC                |

**II. Biens commerciaux ou industriels :**

6,66 % HT soit 8 % TTC avec un minimum de 9 600 euros TTC

Ces honoraires comprennent la rédaction du compromis de vente et le suivi du dossier jusqu'à la signature de l'acte authentique. Les honoraires d'agence sont à la charge du vendeur selon les termes du mandat. Les montants sont TTC avec un taux de TVA inclus de 20% (Taux en vigueur), sauf exception.

Les honoraires sont calculés sur le prix de vente frais d'agence inclus (FAI).

Aucun honoraire, aucun frais, de quelque nature que ce soit ne sont dus avant la conclusion d'un contrat.



Achat – Vente – Location

SASU DONZICA IMMOBILIER au capital de 5 000 € - 990 444 846 R.C.S Fréjus – Carte Professionnelle : transaction N° CPI 8304 2025 000 000 019 CCI VAR

Chaque agence est juridiquement et financièrement indépendante.

**PARLONS DE VOUS, PARLONS BIENS**

**CENTURY 21**